

SCPI Allianz Home

Documents de
souscription

Personne Morale

RECEPISSE DE COMMUNICATION DES INFORMATIONS ET DOCUMENTS LEGAUX EN MATIERE DE DEMARCHE FINANCIER**SCPI Allianz Home**

Vous avez entre les mains un dossier pour la souscription de parts de la SCPI Allianz Home qui vous a été remis/ adressé par votre Conseiller.

Ce dossier comprend deux parties : un récépissé attestant de la remise des documents d'information relative à ce produit et le bulletin de souscription.

Conformément à l'article L.341-16 du Code monétaire et financier, vous disposez d'un délai de rétractation avant de souscrire cet investissement et adresser votre bulletin et les fonds nécessaires à Allianz Immovalor – Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 - Case courrier S 1601 - 92076 Paris La Défense Cedex . Ce délai est de 48 heures à compter du lendemain de la signature du présent récépissé.

Je, (Nous) soussigné(e)(ons) , représentant (s) légal (aux) de : _____

Nom ou dénomination , raison sociale _____

Siege social _____

Atteste(ons) que la proposition qui m'(nous) a été faite par mon(notre) Conseiller M. _____

(agissant pour le compte en vertu d'un accord de commercialisation avec la Société Allianz Immovalor, dont le siège social est au Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex), il m'(nous) a été communiqué la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, les statuts de la SCPI Allianz Home ainsi que les conditions d'émission des parts (figurant sur le bulletin de souscription), le document d'informations clés, le dernier bulletin trimestriel d'information et le dernier rapport annuel (disponibles sur le site www.immovalor.fr).

Atteste(ons) qu'en cas de souscription à crédit, avoir conscience que les charges du crédit seront à rembourser indépendamment de l'évolution ou de la valeur des parts de la SCPI Allianz Home

A compter du lendemain de la signature du présent récépissé, je (nous) dispose (ons) d'un délai minimum de 48 heures pour réfléchir à l'opportunité de souscrire à la présente proposition conformément à l'article L.341-16 du Code monétaire et financier. Ce délai est prorogé s'il expire un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Avant l'expiration de ce délai de réflexion, Allianz Immovalor ou toute personne mandatée ne peut recueillir ni ordres, ni fonds de ma part en vue de la souscription de parts de SCPI.

Fait à _____

le _____

Le Conseiller

Signature du (des) prospect(s) ou client(s) :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____



Récépissé et bulletin de souscription à retourner à
Allianz Immovalor - Tour Allianz One - 1, cours Michelet
CS 30051 - Case courrier S 1601 - 92076 Paris La Défense Cedex

A N'UTILISER QUE POUR LA SOUSCRIPTION DE PARTS A LA SCPI ALLIANZ HOME

FICHE DE CONNAISSANCE DU CLIENT EN MATIERE D'INVESTISSEMENT

Ce questionnaire de connaissance client permet d'évaluer l'adéquation de la souscription de la SCPI Allianz Home avec votre situation financière et votre profil d'investisseur conformément aux dispositions L533-13 du code monétaire et financier et en application de la directive « marchés d'instruments financiers » (MIF). En cas d'évolution de votre situation, tout changement devra être adressé, directement ou par l'intermédiaire de votre contact habituel à Allianz Immovalor.

En application à la réglementation en vigueur, Allianz Immovalor établit et met en œuvre des procédures appropriées permettant de classer ses clients dans l'une des deux catégories suivantes: clients non professionnels ou clients professionnels. Allianz Immovalor vous a catégorisé en « clients non professionnels ». Pour tout changement de catégorie, merci de contacter la société de gestion.

Personne Morale :

Nom ou dénomination ou raison sociale :

Forme juridique :

Holding animatrice :

Numéro d'immatriculation:.....

Date de création : / /

Secteur d'activité :

Régime fiscal : IR IS BIC BNC

La personne morale est-elle un organisme sans but lucratif ? Oui Non

Représentant légal 1 de la personne morale 1:

Nom :

Prénom (s) :

Date de naissance : / /

Fonction dans la société :

Situation de famille :

Régime matrimonial :

Situation professionnelle :

Profession:.....

Représentant légal 2 de la personne morale 2 :

Nom :

Prénom (s) :

Date de naissance : / /

Fonction dans la société :

Situation de famille :

Régime matrimonial :

Situation professionnelle :

Profession:.....

L'actif de la personne morale :

1-	Montant des capitaux propres de la personne morale :	€
2-	L'actif de la personne morale :		
	Estimation de l'actif total de le personne morale (total bilan)	€
	Estimation des actifs financiers de la personne morale :	€
	Dont actifs déjà investis en SCPI (incluant investissement envisagé)	€
	Dont actifs déjà investis en valeur non cotée	€
	Dont Disponibilités	€
	Autres :	€
	€ A préciser.....	

C Connaissance et Expérience en Matière de Placement (Représentant Habilité 1 de la Personne Morale)

3a- Connaissez-vous les instruments suivants et les risques qui y sont liés ? Combien d'opérations avez-vous réalisées au cours de 3 dernières années ?

					Montant Moyen
Produits monétaires (ex : OPCVM, certifié dépôt)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> moins de 10	<input type="checkbox"/> plus de 10€
Produits obligataires (ex : OPCVM ou diversifiés)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> moins de 10	<input type="checkbox"/> plus de 10€
Actions cotées	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> moins de 10	<input type="checkbox"/> plus de 10€
Produits structurés et dérivés	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> moins de 10	<input type="checkbox"/> plus de 10€
Non cotés (exemples : FCPR ou FCPI)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> moins de 10	<input type="checkbox"/> plus de 10€
Pierre Papier (SCPI, OPCI)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> moins de 10	<input type="checkbox"/> plus de 10€

4a- Avez-vous eu déjà recours à la gestion sous mandat (y compris assurance vie) ? Oui Non

Si oui, pendant combien de temps ? moins de 3 ans plus de 3 ans

5a- Votre perception du rendement : sur un an, vous estimez qu'un placement financier

Ne peut pas baisser Peut baisser jusqu'à 5% Peut baisser jusqu'à 10%

Peut baisser jusqu'à 15% Peut baisser au-delà de 15%

6a- Votre réaction face à une perte en capital : s'il vous restait 15 000€ sur un investissement de 20 000€ réalisé il y a 2 ans

Vous ne voulez pas être confronté à ce genre de situation Vous vendriez pour réinvestir sur des placements moins risqués

Vous ne feriez rien Vous augmenteriez votre apport pour réinvestir sur les mêmes supports

7a -En général, vous privilégiez les placements ?

Dynamique Equilibré Sécuritaire Défensifs Offensifs

8a- Avez-vous conscience que l'investissement dans des parts de la SCPI Allianz Home est un placement à long terme et peu liquide ? Oui Non

9a - Avez-vous conscience que le rendement et le capital de la SCPI Allianz Home ne sont pas garantis ? Oui Non

C Connaissance et Expérience en Matière de Placement (Représentant Habilité 2 de la Personne Morale)

3b- Connaissez-vous les instruments suivants et les risques qui y sont liés ? Combien d'opérations avez-vous réalisées au cours de 3 dernières années ?

					Montant Moyen
Produits monétaires (ex : OPCVM, certifié dépôt)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> moins de 10	<input type="checkbox"/> plus de 10€
Produits obligataires (ex : OPCVM ou diversifiés)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> moins de 10	<input type="checkbox"/> plus de 10€
Actions cotées	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> moins de 10	<input type="checkbox"/> plus de 10€
Produits structurés et dérivés	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> moins de 10	<input type="checkbox"/> plus de 10€
Non cotés (exemples : FCPR ou FCPI)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> moins de 10	<input type="checkbox"/> plus de 10€
Pierre Papier (SCPI, OPCI)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> moins de 10	<input type="checkbox"/> plus de 10€

4b- Avez-vous eu déjà recours à la gestion sous mandat (y compris assurance vie) ? Oui Non

Si oui, pendant combien de temps ? moins de 3 ans plus de 3 ans

5b- Votre perception du rendement : sur un an, vous estimez qu'un placement financier

Ne peut pas baisser Peut baisser jusqu'à 5% Peut baisser jusqu'à 10%

Peut baisser jusqu'à 15% Peut baisser au-delà de 15%

6b- Votre réaction face à une perte en capital : s'il vous restait 15 000€ sur un investissement de 20 000€ réalisé il y a 2 ans

Vous ne voulez pas être confronté à ce genre de situation Vous vendriez pour réinvestir sur des placements moins risqués

Vous ne feriez rien Vous augmenteriez votre apport pour réinvestir sur les mêmes supports

7b -En général, vous privilégiez les placements ?

Dynamique Equilibré Sécuritaire Défensifs Offensifs

8b- Avez-vous conscience que l'investissement dans des parts de la SCPI Allianz Home est un placement à long terme et peu liquide ? Oui Non

9b - Avez-vous conscience que le rendement et le capital de la SCPI Allianz Home ne sont pas garantis ? Oui Non

Objectifs de placement de la Personne Morale

10 -Le montant que vous souhaitez investir est de €

11- Quelle est la durée envisagée pour votre placement ?

- Inférieure à 3 ans Entre 3 et 5 ans Entre 5 et 7 ans
 Entre 7 et 10 ans Supérieure à 10 ans

12- Sur votre horizon de placement, vous acceptez à priori une volatilité (1) associé au couple rendement / risque de :

- Moins de 3% : une probabilité de rendement très faible sur la période, associé à un risque très faible de perte en capital
 Entre 3 et 5% : une probabilité de rendement faible sur la période, associé à un risque faible de perte en capital
 Entre 5 et 8% : une probabilité de rendement modéré sur la période, associé à un risque modéré de perte en capital
 Entre 8 et 13% : une probabilité de rendement important sur la période, associé à un risque élevé de perte en capital
 Entre 13 et 18% : une probabilité de rendement très important sur la période, associé à un risque très élevé de perte en capital

13- Sur ce placement, quel est ou quels sont les objectifs de l'investissement que vous souhaitez réaliser ?

- Constitution et valorisation de patrimoine Recherche de revenus
 Disponibilité du placement Optimisation fiscale

(1) Considérée en finance comme la base de mesure du risque, la volatilité est par définition une mesure des amplitudes (à la hausse comme à la baisse) des variations du cours de valorisation d'un actif financier. Ainsi, plus la volatilité d'un actif est élevée et plus l'investissement dans cet actif sera considéré comme risqué et par conséquent plus l'espérance de gain et le risque de perte seront importants.

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus

Fait à..... le
Représentant légal 1

Fait à..... le
Représentant légal-2

LA PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES :

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons **dans le cadre de notre relation contractuelle et commerciale**. Elles sont destinées prioritairement aux services de Allianz Immovalor et aux entreprises partenaires et prestataires. **Elles nous permettent de remplir nos obligations légales**. Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître. Nous les conservons durant la période de détentions de parts. Après ventes ou cessions des parts, elles sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous pouvez exercer votre droit d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation relative aux données vous concernant en adressant un courriel à l'adresse fgcasso@allianz.fr ou en adressant un courrier auprès de : Allianz Immovalor - CS 30051 - 1 cours Michelet - 92076 Paris La Défense. Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PPE (Personne Politiquement Exposée)

Cette fiche est destinée à répondre aux obligations légales de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme en application des articles L 561-2 et suivants du Code Monétaire et Financier.

SITUATION PROFESSIONNELLE BENEFICIAIRE EFFECTIF 1 : Nom et prénoms à préciser :

1/ Exercez-vous ou avez-vous exercé au cours de ces 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ? (cf. liste ci-dessous) Oui Non

Si Oui - Quelle fonction exercez-vous ?
Dans quel pays ?

2/ Une personne de votre famille ou une personne connue pour vous être étroitement associée exerce-t-elle ou a-t-elle exercé au cours de ces 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ? Oui Non

Si Oui - Votre lien avec cette personne ?
Quelle fonction exerce-t-elle ?
Dans quel pays ?

SITUATION PROFESSIONNELLE BENEFICIAIRE EFFECTIF 1 : Nom et prénoms à préciser :

/ Exercez-vous ou avez-vous exercé au cours de ces 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ? (cf. liste ci-dessous) Oui Non

Si Oui - Quelle fonction exercez-vous ?
Dans quel pays ?

2/ Une personne de votre famille ou une personne connue pour vous être étroitement associée exerce-t-elle ou a-t-elle exercé au cours de ces 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ? Oui Non

Si Oui - Votre lien avec cette personne ?
Quelle fonction exerce-t-elle ?
Dans quel pays ?

LISTE ET DEFINITION DES PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSEES (ARTICLE R561-18)

I) - Les personnes qui exercent ou ont cessé d'exercer depuis moins d'un an, une fonction politique, juridictionnelle ou administrative parmi les fonctions suivantes :

- ❖ Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne
- ❖ Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen
- ❖ Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours
- ❖ Membre d'une cour des comptes
- ❖ Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale
- ❖ Ambassadeur ou chargé d'affaires
- ❖ Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée
- ❖ Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique
- ❖ Dirigeant, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.
- ❖ Membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique étranger

II) - Les personnes connues pour être des membres directs de la famille d'une personne visée au I)

- ❖ Le conjoint ou le concubin notoire
- ❖ Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
- ❖ En ligne directe, les ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère.

III) - Les personnes connues pour être étroitement associées à une personne visée au I)

- ❖ Les personnes physiques identifiées comme étant les bénéficiaires effectifs d'une personne morale conjointement avec ce client
- ❖ Les personnes physiques connues comme entretenant des liens d'affaires étroits avec ce client.
- ❖ Les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit de la personne mentionnée au I)

Signature bénéficiaire 1

Signature bénéficiaire 2

FICHE DE RENSEIGNEMENTS BENEFICIAIRES EFFECTIFS (page 1 sur 2)

Cette fiche est destinée à répondre aux obligations légales de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme en application des articles L 561-2 et suivants du Code Monétaire et Financier.

DEFINITION DES BENEFICIAIRES EFFECTIFS D'UNE PERSONNE MORALE SELON LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR (CODE MONETAIRE ET FINANCIER):

Article L. 561-2-2:

(...)le bénéficiaire effectif est la ou les personnes physiques : 1° Soit qui contrôlent en dernier lieu, directement ou indirectement, le client ; 2° Soit pour laquelle une opération est exécutée ou une activité exercée. Un décret en Conseil d'Etat précise la définition et les modalités de détermination du bénéficiaire effectif ».

Article R. 561-1:

Lorsque le client d'une des personnes mentionnées à l'article L. 561-2 est une société, on entend par bénéficiaire effectif, au sens du 1° de l'article L. 561-2-2, la ou les personnes physiques qui soit détiennent, directement ou indirectement, plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société, soit exercent, par tout autre moyen, un pouvoir de contrôle sur la société au sens des 3° et 4° du I de l'article L. 233-3 du code de commerce.

Lorsqu'aucune personne physique n'a pu être identifiée selon les critères prévus au précédent alinéa, et que la personne mentionnée à l'article L. 561-2 n'a pas de soupçon de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme à l'encontre du client mentionné au précédent alinéa, le bénéficiaire effectif est la ou les personnes physiques ci-après ou, si la société n'est pas immatriculée en France, leur équivalent en droit étranger qui représente légalement la société :

- a) Le ou les gérants des sociétés en nom collectif, des sociétés en commandite simple, des sociétés à responsabilité limitée, des sociétés en commandite par actions et des sociétés civiles ;
- b) Le directeur général des sociétés anonymes à conseil d'administration ;
- c) Le directeur général unique ou le président du directoire des sociétés anonymes à directoire et conseil de surveillance ;
- d) Le président et, le cas échéant, le directeur général des sociétés par actions simplifiées.

Si les représentants légaux mentionnés au a ou au d sont des personnes morales, le bénéficiaire effectif est la ou les personnes physiques qui représentent légalement ces personnes morales.

Article R. 561-3:

Lorsque le client d'une des personnes mentionnées à l'article L. 561-2 est une personne morale qui n'est ni une société ni un placement collectif, on entend par bénéficiaire effectif, au sens du 1° de l'article L. 561-2-2, la ou les personnes physiques qui satisfont à l'une des conditions suivantes :

- 1° Elles sont titulaires, directement ou indirectement, de plus de 25 % du capital de la personne morale ;*
- 2° Elles ont vocation, par l'effet d'un acte juridique les ayant désignées à cette fin, à devenir titulaires, directement ou indirectement, de plus de 25 % du capital de la personne morale ;*
- 3° Elles disposent d'un pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de gestion, de direction ou de surveillance de la personne morale ;*
- 4° Elles exercent par d'autres moyens un pouvoir de contrôle sur les organes d'administration, de gestion, de direction ou de surveillance de la personne morale (.....)*

Ainsi, lorsque le client est une association, une fondation, un fonds de dotation ou un groupement d'intérêt économique, le bénéficiaire effectif est :

- a) Le ou les représentants légaux de l'association ;*
- b) Le président, le directeur général ainsi que, le cas échéant, le ou les membres du directoire de la fondation ;*
- c) Le président du fonds de dotation ;*
- d) La ou les personnes physiques et, le cas échéant, le représentant permanent des personnes morales, désignées administrateurs du groupement d'intérêt économique »*

Article L. 561-46 premier et dernier alinéa :

Les sociétés et entités mentionnées au 1° de l'article L. 561-45-1 déclarent au registre du commerce et des sociétés, par l'intermédiaire de l'organisme mentionné au deuxième alinéa de l'article 2 de la loi n° 94-126 du 11 février 1994 relative à l'initiative et à l'entreprise individuelle, les informations relatives aux bénéficiaires effectifs. Ces informations portent sur les éléments d'identification et le domicile personnel de ces bénéficiaires ainsi que sur les modalités du contrôle que

ces derniers exercent sur la société ou l'entité.

L'accès aux informations relatives aux bénéficiaires effectifs est gratuit, quelles que soient les modalités de consultation ou de communication de ces informations.

INFORMATION SUR LE(S) BENEFICIAIRE(S) EFFECTIF(S) DE LA PERSONNE MORALE selon les modalités de contrôle :

CAS - I PERSONNE PHYSIQUE DETENANT (EN DIRECT ET/OU EN INDIRECT) PLUS DE 25% DU CAPITAL OU DE PLUS DE 25% DES DROITS DE VOTE :

Bénéficiaire effectif 1 : Pourcentage total de détention : _____ %

Nom / Prénom : _____ Né(e) le : _____ à : _____ Dépt. / Pays : _____ Nationalité : _____

Adresse du domicile : _____ Code Postal : _____ Commune/Pays : _____

Bénéficiaire effectif 2 : Pourcentage total de détention : _____ %

Nom / Prénom : _____ Né(e) le : _____ à : _____ Dépt. / Pays : _____ Nationalité : _____

Adresse du domicile : _____ Code Postal : _____ Commune/Pays : _____

Bénéficiaire effectif 3 : Pourcentage total de détention : _____ %

Nom / Prénom : _____ Né(e) le : _____ à : _____ Dépt. / Pays : _____ Nationalité : _____

Adresse du domicile : _____ Code Postal : _____ Commune/Pays : _____

FICHE DE RENSEIGNEMENTS BENEFICIAIRES EFFECTIFS (page 2 sur 2)

OU

CAS - II PERSONNE PHYSIQUE EXERÇANT, PAR TOUT AUTRE MOYEN (AUTRE QUE CAS – I CI-DESSUS), UN POUVOIR DE CONTROLE SUR LA PERSONNE MORALE AU SENS DU 3° ET 4° DU I DE L'ARTICLE L 233-3 DU CODE DE COMMERCE :

Précisez les modalités de contrôle (pacte d'associés, groupe familial, etc.) :

Nom / Prénom : _____ Né(e) le : _____ à : _____ Dépt. / Pays : _____ Nationalité : _____

Adresse du domicile : _____ Code Postal : _____ Commune/Pays : _____

Bénéficiaire effectif 2 : Pourcentage total de détention : _____ %

Nom / Prénom : _____ Né(e) le : _____ à : _____ Dépt. / Pays : _____ Nationalité : _____

Adresse du domicile : _____ Code Postal : _____ Commune/Pays : _____

Bénéficiaire effectif 3 : Pourcentage total de détention : _____ %

Nom / Prénom : _____ Né(e) le : _____ à : _____ Dépt. / Pays : _____ Nationalité : _____

Adresse du domicile : _____ Code Postal : _____ Commune/Pays : _____

OU

CAS - III A DEFAULT, SI AUCUNE DES DEUX CONDITIONS CI-DESSUS N'EST REMPLIE (CAS I ET II), LE OU LES REPRESENTANTS LEGAUX DE LA PERSONNE MORALE :

Précisez le ou les noms/prénoms des représentants légaux :

Pour chaque bénéficiaire effectif, joindre un justificatif d'identité valide et un justificatif de domicile personnel ; Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus

Fait à..... le

Signature du (des) représentant (s) légal (aux)

LA PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES :

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons **dans le cadre de notre relation contractuelle et commerciale**. Elles sont destinées prioritairement aux services de Allianz Immovalor et aux entreprises partenaires et prestataires. **Elles nous permettent de remplir nos obligations légales**. Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître. Nous les conservons durant la période de détentions de parts. Après ventes ou cessions des parts, elles sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous pouvez exercer votre droit d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation relative aux données vous concernant en adressant un courriel à l'adresse fgcasso@allianz.fr ou en adressant un courrier auprès de : Allianz Immovalor - CS 30051 - 1 cours Michelet - 92076 Paris La Défense. Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

Allianz Home

Société Civile de Placement Immobilier à Capital Variable

Siège social : Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 - Case courrier S 1601 - 92076 Paris La Défense Cedex
897 625 596 R.C.S. Nanterre

Régie par les articles 1832 du Code civil et suivants, L. 231-1 A L. 231-8 du Code du commerce, L. 214-86 et suivants, L. 231-8 et suivants et R. 214-130 et suivants du Code monétaire et financier et 422-189 et suivant du Règlement général de l'AMF.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION – *Personne Morale*

RENSEIGNEMENTS SOUSCRIPTEUR

Dénomination sociale : Forme
Juridique : Capital social :
Représenté par : agissant en qualité de :
Justificatif des pouvoirs : Représentant légal :
Délibération de : en date du :
SIREN : Code APE :
Siège social : Adresse :
Code Postal : Ville :
N° de Tel : Email :

FISCALITE

Régime fiscal : IS BIC IR Exonéré (statut associatif)
Si applicable : option pour le prélèvement forfaitaire libératoire sur les produits financiers Oui Non
 Résident Non résident
Adresse fiscale :

ORDRE DE SOUSCRIPTION

- Déclare avoir reçu sur un support durable au sens de l'article 314-5 du règlement général de l'AMF, l'ensemble de la documentation contractuelle en vigueur et pris connaissance en date du(date de signature du récépissé) de la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, des statuts, du Document d'Informations Clés et des conditions d'émission des parts décrites au verso du présent bulletin.
- Donne ordre à Allianz Immovalor de souscrireparts de la SCPI Allianz Home.
- Verse ce jour, la somme de (en lettres) €
 Par prélèvement (mandat SEPA à signer)

DECLARATION D'ORIGINE DES FONDS

Origine des fonds finançant la souscription :

- Emprunt auprès de
- Epargne
- Héritage
- Réinvestissement suite à la vente d'un actif immobilier
- Autres (à préciser).....

REVENUS DES PARTS

Nous souhaitons que les revenus de ces parts soient versés sur le compte du bénéficiaire ci-après : Souscripteur

Banque et Agence
Adresse
Compte :
Code Banque Code guichet Numéro de compte Clé RIB

Nous sommes informés que la Société ne garantit ni le remboursement, ni la revente des parts.
Fait a

Dont un exemplaire du présent bulletin de souscription m'a été remis.

Bon pour demande d'achat de..... parts

Signature du Représentant légal du souscripteur
Signataire : [prénom] [nom]
Le...../...../..... : ..

Signature du Représentant légal 2 du souscripteur
Signataire : [prénom] [nom]
Le...../...../..... : ..

Allianz Home

Société Civile de Placement Immobilier à Capital Variable

Siège social : Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 - Case courrier S 1601 - 92076 Paris La Défense Cedex
897 625 596 R.C.S. Nanterre

Régie par les articles 1832 du Code civil et suivants, L. 231-1 A L. 231-8 du Code du commerce, L. 214-86 et suivants, L. 231-8 et suivants et R. 214-130 et suivants du Code monétaire et financier et 422-189 et suivant du Règlement général de l'AMF.

Objet social : Acquisition et gestion d'un patrimoine locatif.

La note d'information a obtenu de l'Autorité des Marchés Financiers le visa SCPI N° 21-05 en date du 23/04/2021

Conditions de souscription - Marché Primaire d'Allianz Home

Capital social maximum : 50.000.000 €

Date d'ouverture de la souscription : 3 mai 2021

Prix de souscription :

- Valeur nominale.....	160 €
- Prime d'émission.....	40€
- Prix de souscription.....	200€

Commission de souscription par part : Sur ce prix, la SCPI règlera directement à la société de gestion une commission de 8% HT du prix de souscription soit 16€ HT (19,20 € TTC) part. Au titre de cette commission, Allianz Immovalor rétrocède à une commission deHT maximum du montant souscrit.

Minimum de souscription lors de la première souscription : 10 parts.

Modalités de règlement : Le règlement s'effectue au moment de la souscription pour la totalité du coût de souscription.

Jouissance des parts : Les parts souscrites donnent jouissance le 1er jour du cinquième mois qui suit la date de souscription.

Lieux de souscription : Les souscriptions et versements sont reçus au siège de la société de gestion, 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris la Défense cedex.

Les documents suivants doivent être joints à l'ordre de souscription :

- un extrait de KBIS ou un avis de situation au répertoire SIRENE, de moins de 3 mois
- une copie des statuts à jour de la société, certifiée conforme
- pour les associations, un exemplaire du Journal Officiel où a été publiée la déclaration de constitution ou le décret en Conseil d'État dans le cas d'associations reconnues d'utilité publique
- le PV du Conseil d'Administration (ou de l'organe décisionnaire défini aux statuts) comportant une clause attestant que la souscription de parts de SCPI est autorisée et que la durée conseillée d'investissement est d'au moins 10 ans
- le compte d'exploitation et le bilan du dernier exercice (liasse fiscale 2033/2050/2072)
- une copie de la pièce d'identité du (des) représentant(s) légal (légaux) en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois du (des) représentant(s) légal (légaux)
- un justificatif des pouvoirs du signataire si celui-ci n'est pas le représentant légal de la société et copie de la pièce d'identité du signataire en cours de validité
- pour les Bénéficiaires Effectifs, la déclaration faite au Tribunal de Commerce pour inscription au registre et son récépissé ; à défaut la fiche de renseignement des BE
- la copie de la carte d'identité en cours de validité des Bénéficiaires Effectifs
- la fiche de renseignements Personne Politique Exposée remplie et signée par le(s) bénéficiaires (s) effectifs (s)
- le questionnaire de connaissance client dûment rempli et signé par le(s) représentant(s) légal (légaux)
- Justificatif de l'origine des fonds et de la traçabilité bancaire dès le 1er euro
- un IBAN du compte sur lequel les dividendes doivent être versés

SOUSCRIPTION

La souscription prend effet au jour où la Société de gestion a reçu le règlement, le bulletin de souscription dûment complété et la totalité des pièces justificatives composant le dossier de souscription.

En cas de démembrement, la convention de démembrement doit être jointe à l'ordre.

LA PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons **dans le cadre de notre relation contractuelle et commerciale**. Elles sont destinées prioritairement aux services Allianz Immovalor et aux entreprises partenaires **et prestataires**. Elles nous permettent de remplir nos obligations légales. Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître. Nous les conservons durant la période de détentions de parts. Après ventes ou cessions des parts, elles sont conservées pendant le délai de prescription. Vous pouvez **exercer votre droit** d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation relative aux données vous concernant en adressant un courriel à l'adresse fgcasso@allianz.fr ou en adressant un courrier auprès de : Allianz Immovalor - CS 30051 - 1 cours Michelet - 92076 Paris La Défense. Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

Un exemplaire est à retourner à Allianz Immovalor (N° agrément AMF : GP-07000035 du 26/06/07) Tour Allianz One – 1, cours Michelet - CS 30051 - Case courrier S 1601 - 92076 Paris La Défense Cedex.

Signature du Représentant légal du souscripteur

Signataire : [prénom] [nom]

Le...../...../..... : ..

Signature du Représentant légal 2 du souscripteur

Signataire : [prénom] [nom]

Le...../...../..... : ..

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA PONCTUEL

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Allianz Immovalor à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte aux coordonnées bancaires ci-dessous du montant dû au titre de votre souscription de parts dans la SCPI ALLIANZ HOME, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la société Allianz Immovalor.

Dans les conditions prévues par le Code monétaire et financier et la convention de compte conclue avec votre établissement bancaire, vous disposez d'un délai de 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour contester un prélèvement sur votre compte et obtenir le cas échéant le remboursement de celui-ci par votre banque. Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

TITULAIRE DU COMPTE :

Nom prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Référence Unique du mandat (RUM) : Scpi ALLIANZ HOME

COMPTE A DEBITER :

IBAN (numéro d'identification internationale du compte bancaire) :

BIC (code international d'identification de votre banque) :

CREANCIER :

Nom du créancier : ALLIANZ Home

Identifiant Créancier SEPA (ICS) d'ALLIANZ HOME : FR44ZZZ87CBC0

Adresse : Tour Allianz One- 1 Cours Michelet – 92076 Paris La Défense Cedex

Signature
Signataire : [prénom] [nom]
Le ././... .. : ..

LA PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES :

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons dans le cadre de notre relation contractuelle et commerciale.

Elles sont destinées prioritairement aux services de Allianz Immovalor et aux entreprises partenaires et prestataires. Elles nous permettent de remplir nos obligations légales. Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître.

Nous les conservons durant la période de détentions de parts. Après ventes ou cessions des parts, elles sont conservées pendant le délai de prescription. Vous pouvez exercer votre droit d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation relative aux données vous concernant en adressant un courriel à l'adresse fgcasso@allianz.fr ou en adressant un courrier auprès de : Allianz Immovalor - CS 30051 - 1 cours Michelet - 92076 Paris La Défense. Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.